

Financement des soins intensifs

15 mars 2013
Cécile Fontaine

Soins intensifs ?

- Unité ?
 - Fonction?
 - Lits ?

 - Lits à caractère intensif
 - = lits « théoriques »
 - = journées de soins réparties dans les indices de lits
- C et D (y compris « I ») + E

Une répartition de points disponibles

Budget B2 « fermé »: > 2,2 milliard d'€

Système de points:

89.231,42 points au 1/7/12

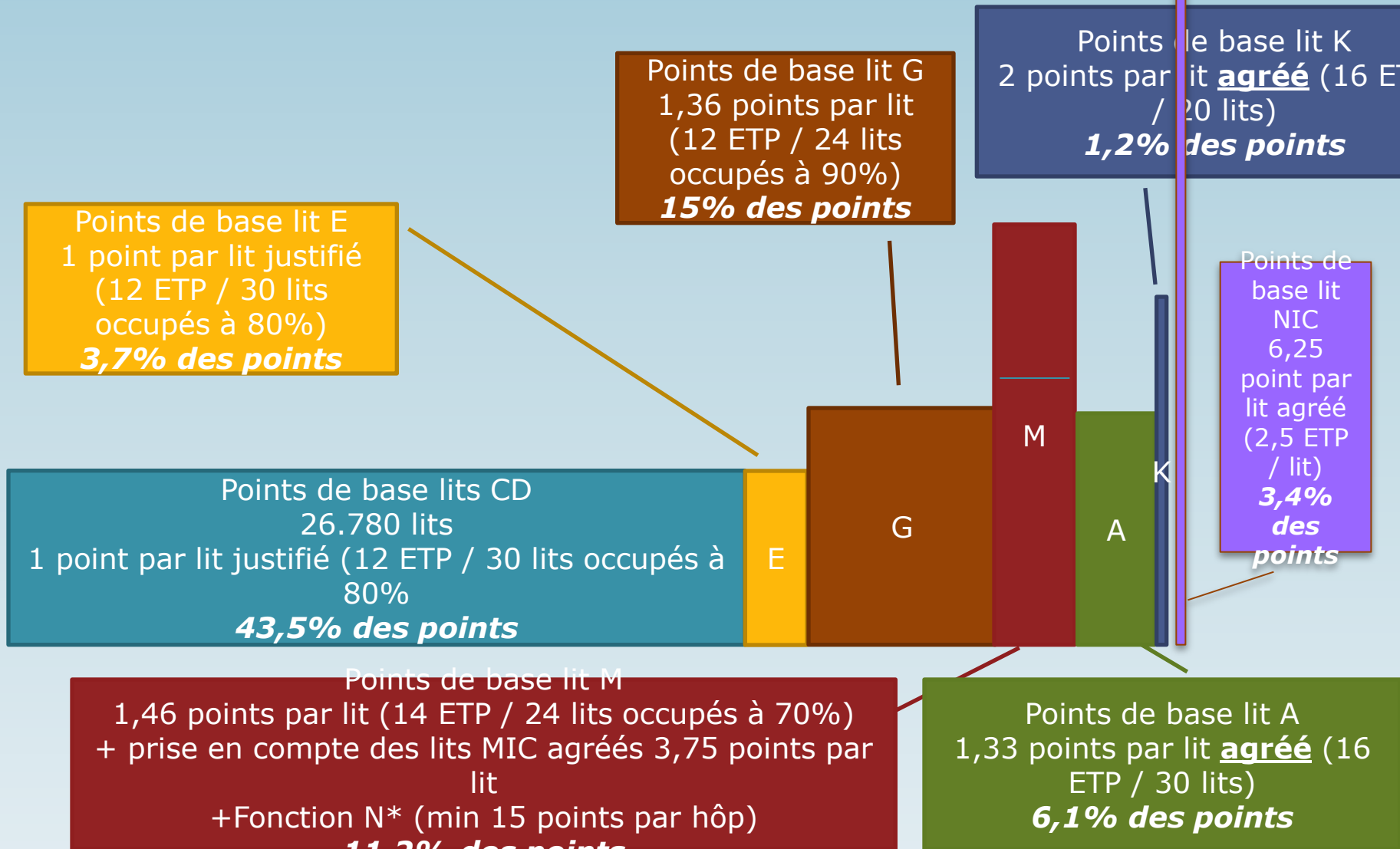
= 24.556,62€ par point

- Points de base = 57,9% du total
- Points complémentaires = 11,1%

Journées « justifiées »

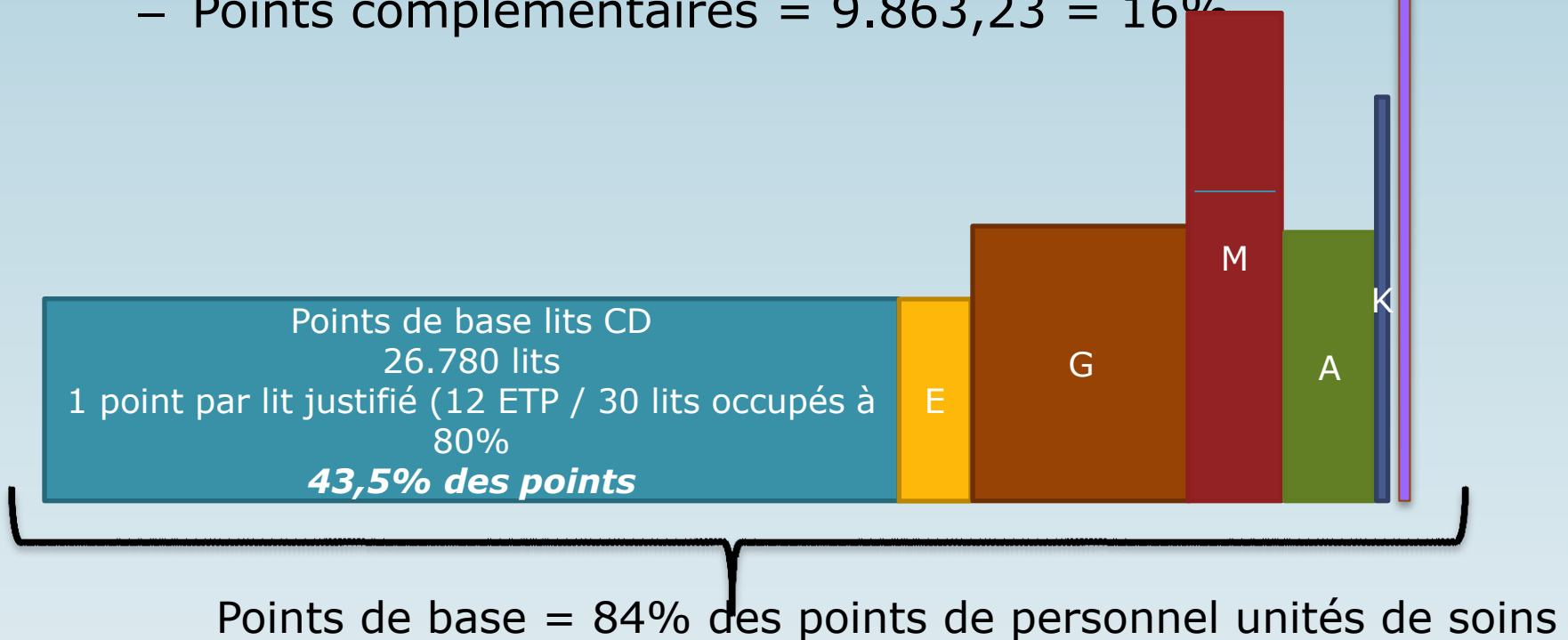
- Même « valeur » de base à toutes les journées pour un même indice de lit
Points de base lits CD = 1 point par lit justifié
(12 ETP / 30 lits occupés à 80%)
43,5% des points
(26.780 lits)

Répartition du financement du personnel des unités de soins



Répartition du financement du personnel des unités de soins

- Personnel unités de soins = 61.545,05 points = 100%
 - Points de base = 51.681,82 points = 84%
 - Points complémentaires = 9.863,23 = 16%



Personnel unités de soins = 61.545,05 points (=100%)

- Points de base = 51.681,82 points = 84%
- Points complémentaires = 9.863,23 = 16%

- Points lits à caractère intensif = 8,6%
 - Trois critères utilisés
 - » Nomenclature (20%)
 - » RIM-ZIP (40%)
 - » Nperciz_Drg (40%)
 - Le supplément accordé à l'hôpital va dépendre de son classement dans ces trois critères

La majoration du financement de base des lits CDE des hôpitaux varie de **8% à 41%** (18,21% en moyenne) pour tenir compte des lits à caractère intensif.

Concrètement cela signifie que les hôpitaux les moins bien classés ont 2% (8%/4) de leurs lits justifiés CD et E considérés comme intensifs (et financés à hauteur de 2 ETP par lit), les hôpitaux les mieux classés ont 10,25% (41%/4) de leurs lits considérés comme intensifs

- Personnel unités de soins = 61.545,05 points (=100%)
 - Points de base = 51.681,82 points = 84%
 - Points complémentaires = 9.863,23 = 16%
 - Points lits à caractère intensif = 8,6%
 - Points complémentaires lits CD = 6,8%
 - Points complémentaires lits E = 0,7%
 - le financement de base des lits E est en moyenne augmenté de (0,7% / 3,7%) = 18,3%
 - Critères: Nomenclature (70%), RIM (30%)
 - Majoration par hôpital varie de 0% à 38%

Lits à caractère intensif : un exemple

Hôpital 220 lits justifiés CD et 28 lits E

= 220 points de base pour les lits CD
+ 28 points de base pour les lits E

- Nomenclature CD = Décile 6 = 0,09 point par lit x 20%
 - 220 lits CD x 0,09 x 20% = 3,96 points
- RIM CD = Décile 9 = 0,27 points par lit
(le nombre total de points distribués selon le critère RIM doit correspondre à 4 fois le nombre de points distribués selon le critère nomenclature. Pour ce faire, il faut multiplier par 0,877 au 1/7/12)
 - 220 lits CD x 0,27 x 0,877 = 52,10 points
- Nomenclature E (décile 4) = 0,98 et RIM E (décile 3) = 0,44
- Lits intensifs (calcul des points « bruts »)
 - Nomenclature Réanimation (Décile 8 sup) = 0,21 point par lit
 - (220+28) x 0,21 x 20% = 10,416
 - RIM ZIP (Décile 7 inférieur) = 0,15 point par lit
 - (220+28) x 0,15 x 40% = 14,88

Financement du personnel des lits intensifs

- Sur base des classements dans les différents déciles (critères lits à caractère intensif), il est déterminé un % de lits à caractère intensif

FORMULE : Points complémentaires par lit divisé par 4
(étant donné l'échelle de points associés à ces déciles le % minimum de lits intensifs est de 2% et le maximum est de 10,25%)

Dans l'exemple cela donne:

- Par lit : $0,21 \times 20\%$ (nomenclature) + $0,15 \times 40\%$ (RIM ZIP) + $0,20 \times 40\%$ (Nperciz)
= 0,182
- Pourcentage de lits intensifs : $0,182/4 = 4,55\%$
- Nombre de lits à caractère intensif
 - $228 \text{ lits} \times 4,55 \% = 11,284$

Financement du personnel des lits intensifs

- Rappel: Points bruts lits intensifs = $10,416 + 14,88 + 19,84 = 45,136$
 - Pour le calcul des points « nets », il faut déduire 4,55% (% lits intensifs) des points complémentaires déjà attribués aux lits C, D, E (via RIM et Nomenclature)
 - = $4,55\% \times (3,96 + 52,10 + 0,98 + 0,44) = 2,61534$
 - ⇒ Points « nets lits à caractère intensif = $45,136 - 2,61534 = 42,52$
(points pour les lits à caractère intensif dans le tableau récapitulatif du B2)
- ⇒ Financement de la norme de personnel pour les lits intensifs?
- ⇒ $11,284$ lits intensifs théoriques x 2 ETP x 2,5 pts = 56,42 points nécessaires
- Vérification :
- $11,284$ points (points de base accordés pour les 11,284 lits justifiés) +
 $42,52$ (points nets intensifs) + $2,61534$ (4,55% des points complémentaires CD & E)

Indicateurs de soins infirmiers

- APR-DRG's : études montrent le peu de lien avec les SI
- Nomenclature : pas d'étude
- NPRCIZ : pas d'étude
<= moyenne des temps de séjour déclarés en USI par APR-DRG
- RIM : n'est plus enregistré
- DI-RHM

A l'avenir?

- DI-RHM ?
Meilleur indicateur des soins infirmiers
- NRG's : Nursing related Groups
 - = création belge (très) récente
 - mal connue, source d'inquiétude
- Semble peu manipulable
(avantage ... ou regrets?)
- Décision à adopter par la Ministre